

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les règles concernant la forme et publicité des actes des collectivités sont modifiées. Désormais :

- La liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance

- Le Procès-Verbal est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit son approbation.

Le conseil municipal par délibération n° 2022/052 en date du 07 septembre 2022 a choisi la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage et sur le site de la commune (délibérations, décisions du maire et arrêtés)

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

N°	OBJET	Décision du Conseil Municipal
<b>2022/053</b>	<b>APPROBATION DES STATUTS DE LA CALI SUITE AUX MODIFICATIONS DES COMPETENCES FACULTATIVES</b>	Approuvée à l'unanimité
<b>2022/054</b>	<b>DELIBERATION POUR L'ETUDE DE LA GEOTHERMIE</b>	Approuvée à l'unanimité
<b>2022/055</b>	<b>DELIBERATION POUR CONFIER A L'OFFICE NOTARIALE DE MONTPON LA REGULARISATION DES TERRAINS LE LONG DE LA VC 13</b>	Approuvée à l'unanimité
<b>2022/056</b>	<b>DELIBERATION POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN DE M. IMBERT ET MME BATUT PAR ACTE NOTARIE</b>	Approuvée à l'unanimité
<b>2022/057</b>	<b>MOTION RELATIVE AU DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN TERRESTRE DANS LA FORET DE LA DOUBLE</b>	Approuvée à l'unanimité

Affiché le 24 octobre 2022